

nouveaux édifices gouvernementaux surgirent: l'Observatoire fédéral et l'édifice de la géodésie à la Ferme expérimentale, les Archives, le musée Victoria, la Monnaie royale canadienne et l'édifice Connaught. En 1912, la Société de chemins de fer du Grand-Tronc terminait la construction de la gare Union et du Château Laurier. Au cours de cette période, on fit plusieurs études et on recommanda divers projets pour embellir la capitale nationale, mais tout fut retardé à cause de la guerre et pour d'autres raisons. Un incendie détruisit le bâtiment du Parlement en 1916, n'épargnant que la bibliothèque qui fait maintenant partie du magnifique édifice de style néo-gothique qui a remplacé le premier. La Commission d'aménagement de la ville d'Ottawa poursuivit le programme d'embellissement jusqu'en 1927, date à laquelle elle fut remplacée par la Commission du district fédéral. Toutefois, la première démarche concrète en vue du réaménagement de la capitale nationale eut lieu en 1951, avec la présentation d'un plan d'ensemble pour la région de la capitale nationale. Ce plan, connu sous le nom de plan Gréber, apportait des solutions à de nombreuses difficultés qui entravaient l'expansion de la région et, en 1959, la Commission de la capitale nationale était formée pour veiller à la réalisation des recommandations.

À l'heure actuelle, Ottawa, avec quelque 300,000 habitants, et Hull, sur la rive nord de l'Outaouais, avec ses 63,000 habitants, constituent le cœur de la région de la capitale nationale qui s'étend sur environ 1,800 milles carrés en Ontario et au Québec. En ligne droite, le point limite de la région le plus rapproché de la colline du Parlement est à 18 milles et le point le plus éloigné à 35 milles. À l'intérieur de cette zone, on trouve 57 municipalités et une population d'environ 600,000 personnes. L'activité industrielle y est assez limitée, une grande partie de la population active étant employée par le gouvernement fédéral ou des organismes associés.

Les fonctions de la Commission de la capitale nationale sont de «...préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et d'y aider, afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada puissent être en harmonie avec son importance nationale»; il faut cependant remarquer que la Commission ne dispose d'aucun pouvoir sur les autorités municipales ou régionales, ni sur les deux gouvernements provinciaux concernés. La plupart des domaines intéressant les municipalités (urbanisme, zonage, utilisation des terres, densité de construction, transports publics, parcs de stationnement, construction de rues, routes et artères de circulation) sont du ressort exclusif de celles-ci et ne sont soumis qu'à la seule approbation du gouvernement provincial, de sorte que pour mener sa tâche à bien, la Commission de la capitale nationale s'appuie essentiellement sur la collaboration de chaque municipalité et gouvernement provincial. Grâce à cette collaboration, les villes d'Ottawa et de Hull, et leurs environs, offrent un cadre à la fois attrayant, fonctionnel et propice à la gestion efficace des affaires de l'État, tout en étant le symbole vivant des valeurs culturelles et linguistiques du Canada.

Ces dernières années, la Commission a concentré ses efforts sur l'aménagement d'un centre-ville unifié et dynamique. En 1969, les premiers ministres fédéral et provinciaux ont déclaré, lors de la conférence constitutionnelle, que «les villes d'Ottawa et de Hull et leurs environs» constituaient la région de la capitale nationale. Peu après, des travaux ont été entrepris en vue de faire disparaître la disparité économique qui existe depuis longtemps entre Hull et Ottawa. On a fait l'acquisition de 59 acres de terrain à Hull afin d'y construire des immeubles fédéraux. De ces 59 acres, 44 représentent des propriétés de la E.B. Eddy acquises en 1972. Quelques semaines à peine après l'acquisition des usines Eddy, l'amoncellement de bois de pulpe et les moulins commencèrent à disparaître, permettant d'entrevoir la réalisation d'un objectif longtemps souhaité: la colline du Parlement, dans un écriin de verdure relevé par l'eau vive de l'Outaouais. En 1972 également, les travaux de construction du pont du Portage allaient bon train. En outre, on a inauguré officiellement la promenade de l'aéroport qui relie directement l'aéroport au cœur d'Ottawa - Hull.

Les installations récréatives de la région, et tout spécialement celles d'Ottawa et de Hull, ont été mises à la disposition des habitants pour leur agrément. Aux routes panoramiques bien connues, aux vastes parcs et aux terrains de jeu se sont ajoutés une patinoire de quatre milles en hiver et des randonnées en bateaux durant l'été sur le canal Rideau, dans le centre d'Ottawa, des cabanes à sucre, de grands jardins où les familles peuvent s'occuper et bavarder en plein air et au soleil, ainsi que 50 milles de pistes cyclables qui serpentent le long des cours d'eau et à travers d'agréables quartiers boisés. Des concerts publics dans les parcs, des visites à pied, des promenades agréables et des musées sont à la disposition de tous les Canadiens et des touristes étrangers; la région est devenue un centre d'importance nationale dont tous peuvent être fiers.